



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Intérieur  
et de l'Aménagement du territoire

Luxembourg, le 9 mars 2009

Direction des Affaires communales

**Circulaire n° 2775**  
Domaine : information

## Circulaire

aux administrations communales

par l'intermédiaire de MM.les Commissaires de district  
à Luxembourg, Diekirch et Grevenmacher

.....

**Concerne : [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu)**

Madame le Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,

Dans le cadre de la promotion du site [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu), le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative demande aux communes de participer à cette promotion par le biais des mesures proposées dans la lettre ci-jointe.

Je vous invite, par conséquent, à suivre les mesures préconisées et à garantir ainsi au citoyen l'accès à l'information et aux services publics.

Veuillez agréer, Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Aménagement du territoire

Jean-Marie HALSDORF



Luxembourg, le

- 2 MARS 2009

Réf.: pz-sel/mfpfra-781/2009

Au Ministre de l'Intérieur  
et de l'Aménagement du territoire,  
Monsieur Jean-Marie Halsdorf

Luxembourg

**Objet :** Promotion du site [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu)

Monsieur le Ministre,

Améliorer la qualité et l'efficacité des services publics électroniques dédiés aux citoyens est l'un des objectifs majeurs du projet Guichet unique. La mise en ligne du guichet virtuel en constitue le pilier maître. Accessible depuis le 17 novembre 2008, [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu) représente ainsi un point d'accès unique pour l'utilisateur. Structuré selon la logique de l'utilisateur, ce portail décrit les démarches administratives propres à un thème ou à une situation de vie et offre la possibilité de faire une partie de ces démarches en ligne.

Le « Guichet » virtuel centralise et présente toutes les situations de vie auxquelles un citoyen peut être confronté : recherche d'un emploi, licenciement, naissance d'un enfant, mariage, décès, déménagement, etc. Ces situations de vie sont reprises sous forme de fiches descriptives classées par thème, présentant le contexte, les objectifs, la cible, la démarche à effectuer et les formulaires éventuellement disponibles. Certaines démarches déjà présentées sur le « Guichet » et relevant plus particulièrement des administrations communales ont été validées par les experts de l'Association des secrétaires communaux et par ceux de l'Association du personnel de l'état civil.

Afin d'assurer une coordination optimale entre l'ensemble des organismes publics, un comité de pilotage est en place, regroupant notamment des représentants du Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises (Syvicol). Dans ce contexte, il s'agit de tenir compte des démarches communales et de leurs interdépendances avec celles des administrations gouvernementales.

Le « Guichet » virtuel n'a en effet pas pour vocation de se substituer aux traditionnels guichets physiques ou aux sites des administrations de l'État et des communes: il est destiné à compléter et à diversifier l'accès aux services publics dans un esprit de modernisation et de réforme de l'administration et à faciliter l'accès à l'information pour les citoyens.

Ainsi, je vous demande de bien vouloir appuyer notre demande de collaboration auprès des responsables politiques des communes.

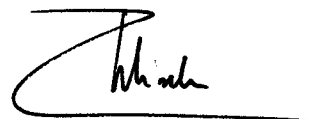
Partant, je souhaiterais demander aux communes de nous accorder une présence visible et permanente depuis leurs site Internet vers le « Guichet » en ajoutant notre logo sur leur page d'accueil, ce qui permettrait, par simple click d'amener le citoyen vers le « Guichet ». Les informations et logos y relatifs sont regroupés dans le « Press kit de Guichet », directement téléchargeable à partir du lien suivant:

<http://www.eluxembourg.public.lu/actualites/2008/11/guichet-fr/index.html>

Sur demande, mes services peuvent également vous transmettre directement les logos et vous offrir toutes les informations relatives à leur utilisation (personne de contact : Monsieur Ricky Wohl du Service eLuxembourg, tél. : 247-82034, [ricky.wohl@sel.etat.lu](mailto:ricky.wohl@sel.etat.lu)).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Ministre de la Fonction publique et de la  
Réforme administrative



Claude Wiseler